

PETITION CONTRE LA LOI DE SANTE PAR LE CODTS 74

La nouvelle loi de Santé représente :

1. La **fin de la liberté de choix de votre médecin** traitant, de votre spécialiste et radiologue,
2. La **fin de la liberté de prescription** pour votre médecin,
3. La **fin du secret médical**, par la vente de vos informations médicales confidentielles aux assurances et mutuelles,
4. La **destruction de la Sécurité Sociale** au profit des assurances et des mutuelles.

Si, comme nous, vous êtes contre, signez la pétition !

L'objectif de cette pétition est d'informer les patients et les citoyens, c'est-à-dire **Vous**. En effet, le gouvernement est resté sourd à trois mouvements de grève nationaux des médecins en 2015.

Malheureusement, les médecins n'ont jamais pu faire entendre leur voix lors des discussions autour de ce texte.

C'est pourquoi un peu partout en France des médecins se regroupent de façon apolitique en CODTS (Comité pour l'Organisation et la Défense des Territoires de Santé). Notre objectif est plus large que la simple opposition au Tiers Payant, c'est de défendre notre système de santé.

En nous mobilisant tous et en transmettant cette pétition à nos élus locaux (députés et sénateurs), nous espérons que les décrets d'application de cette loi ne seront pas publiés et qu'elle ne prenne donc pas effet.

Mobilisez-vous pour votre avenir !



www.codts74.com

Possibilité de signer en ligne
via notre site internet ou
via le flashcode ci-joint.